

BULLETIN MUNICIPAL - Janvier 2010

Editorial :



Grazacoises, Grazacois Chers Administrés, Chers Amis,

C'est avec fierté et plaisir que je cède à la tradition de vous souhaiter, en mon nom mais aussi en celui de mes collègues du Conseil Municipal, tous nos vœux de bonheur et santé pour 2010; réussite pour certains, chance pour d'autres, ou bien plus simplement tranquillité et joie quotidienne pour le plus grand nombre. D'ores et déjà je vous invite le 31 janvier à venir partager la galette après des vœux que je tiens aussi à vous exprimer de vive voix.

J'ai aussi l'honneur de saluer la sérénité qui vous a habité pendant ces « **intempéries** », cette période de **neige et verglas** qui a isolé notre village pendant un peu plus d'un week-end. J'ai essayé de rendre visite à pratiquement toutes les personnes âgées et plus particulièrement celles isolées. Que celles que je n'ai pas pu rencontrer ou contacter m'excusent, ce n'est pas un acte volontaire; mais une porte close, des volets tirés, des sonnettes en pannes... J'en conclu qu'avec mon Conseil nous devons trouver le moyen de mettre en place un répertoire « administratif » et donc confidentiel de tous les habitants Grazacois afin que nous puissions vous contacter, dans ces moments particuliers.

L'occasion m'est faite aussi de vous relater un évènement qui m'a laissé dubitatif par son coté déplacé, disproportionné face à la situation. Samedi 9 janvier, 13 heures, notre Conseiller Général m'appelle me demandant si tout se passe bien dans la Commune au vu de la situation (alerte orange de météo France). Puis, il me fait part qu'un de mes administrés venait de l'interpeller sur l'état des routes... qu'il nous reprochait les lenteurs de service et trouvait cette situation inconcevable...inadmissible... etc... allant jusqu'à brandir des menaces ... oubliant que le secteur routier d'Auterive avait des prérogatives : tenir les axes principaux dégagés, et subvenir en priorité à toutes les urgences ; ce à quoi il s'appliquait. Je ne pense pas qu'il s'agisse là d'un manque de discernement, mais plutôt d'un certain nombrilisme... La dure actualité apocalyptique qui s'abat sur les Haïtiens, à l'autre bout du monde, où l'on dénombre + de 100 000 morts au moment où j'écris ces lignes, ne peut que nous rendre bien humbles dans nos petits malheurs climatiques de saison, et j'ai honte face à de tels agissements très égoïstes.

Et bien oui, mes chers amis, en hiver il peut neiger, il peut y avoir du **verglas... à Grazac** aussi ; et tant que ce sera comme cela, c'est peut-être que notre planète ne va pas si mal. **Quelques anciens** m'ont confié avoir connu Grazac régulièrement bloqué pendant presqu'un mois... mais personne n'aurait alors osé parler d'intempéries, d'alerte orange... de catastrophe... mais c'était il y a déjà un certain temps... je tiens à rendre hommage à la sagesse de leurs propos.

La transition pour mon édito est toute faite. N'est-ce pas là la plus grave des contagions virales qu'ait à subir notre **République**, notre **Démocratie**... où le nombrilisme d'état s'impose en règle et force de loi, contagion bien plus grave qu'une certaine grippe A qui aura montré ses limites ...

Tout aura commencé par une **casse programmée** des entreprises et services d'état. Puis, au nom de la décentralisation, les missions de ces services ont été reversées aux collectivités territoriales Région, Départements et EPCI (Communautés de Communes). Mais l'Etat a oublié de compenser financièrement leur fonctionnement... pour le seul département de la Hte Garonne des centaines de millions d'Euros sont dus... Cela se traduit inévitablement par moins de moyens sur le terrain, et sur tous les terrains ne vous y trompez pas... Mais il est vrai que cela ne fait pas les grands titres à la une de vos journaux... juste quelques lignes de reportages secondaires.

Voir suite page 2

SOMMAIRE

Compte-rendu des conseils municipaux du 20 octobre au 17 décembre 2009

Info:

Pour une information plus complète et plus régulière, visitez notre site Internet http://www.grazac31.net mis à jour en temps rée

mis à jour en temps réel selon l'actualité du village

URGENT:

<u>Chiens de 1ère et 2ème catégorie</u>

Voir courrier de la Préfecture en page 6

A la une :

Association « du côté des femmes »



Recensement 2010

Un agent recenseur, Sandrine, passera chez vous du 21 janvier au 20 février 2010. Merci de lui réserver le meilleur accueil

Et aussi:
Autres manifestations,
vos associations, ...

Anecdote argumentant mon propos : - En début d'année, hier donc, les services de la Commune de Cintegabelle ont été mis en « Service Minimum » chez Orange : mairie, école, services sociaux.... Ce qui était impensable avec France Télécom, entreprise nationale hier, est aujourd'hui arrivé avec Orange, entreprise privée... En fait, la Mairie a payé sa facture, or la trésorerie, débordée (n'oubliez pas que depuis peu il n'y a plus qu'une seule trésorerie pour 2 cantons) n'a pu effectuer le virement dans les délais... la faute à qui ?... Bilan : pénalités de retard (payées par les contribuables) et pire, service d'appel restreint pour les services de la Mairie... qu'attend-on? Rendre les élus responsables d'une catastrophe? Et n'est-il pas là, ahurissant de constater qu'une collectivité soit traitée comme le mauvais payeur insolvable ? Et on ose encore nous affirmer que le service public peut être remplacé par le secteur privé

Mais ce n'est qu'un fait anecdotique... il vous en raconte votre Maire... alors autre évènement : information dans La Dépêche du Midi: « Surpris ou mécontents, le CHU de Toulouse et la clinique Pasteur n'ont eu d'autre choix que de prendre acte de la décision de la commission exécutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) suspendant la chirurgie cardiaque pédiatrique à Toulouse. Hier, les directions des deux établissements ont confirmé leur intention de déposer une demande de recours gracieux auprès de la Ministre de la Santé. Mais c'est à une autre urgence, plus immédiate, qu'elles s'emploient à répondre : « organiser les transferts des enfants vers les autres centres de Marseille, de Paris ou Bordeaux, selon les choix des familles », expliquent-elles. Par ailleurs, les directions ont adressé un courrier à Pierre Gauthier, le directeur de l'ARH de Midi-Pyrénées, lui demandant de confirmer très rapidement les termes du communiqué du 28 décembre 2009 indiquant que « l'ARH laissera le temps nécessaire à l'établissement de préparer son dossier pour se mettre en conformité, le CHU conservant dans ce temps son activité ».

Non, votre Maire ne vous en raconte pas... je souhaite bien du courage aux parents concernés, il leur en faudra... J'affirme donc que l'Etat est en train de détruire, et je pèse mes mots, toute l'architecture républicaine, fondement de la cohésion sociale de notre pays. Qu'il s'agisse des cotisations sociales détournées en « charges sociales », de la scolarisation des plus petits en maternelle détournée en « garderie », de services publics détournés en « compétitivité de l'offre et de la demande »... tout y passe. Demain vous n'aurez même plus le loisir de vous plaindre de vos élus... le laminoir est en route, le toilettage promis dans la réforme des collectivités territoriales prévoit : - passer de 6000 conseillers Généraux et Régionaux à 3000 - alléger de 105000 le nombre de conseillers Municipaux créer de nouvelles communes (transformation des EPCI, syndicats intercommunaux, en une nouvelle commune à fiscalité propre, il faut entendre directe). Les anciennes communes deviendront des communes déléguées...

Et comble de tout, **les élections de vos représentants** ne se feront plus sur deux tours mais sur un seul... en clair ce qui a fonctionné aux Européennes (majorité d'élus avec 30% de voix) doit se répéter. Notre Président, n'étant plus assuré d'obtenir une majorité de 50% d'électeurs pour son parti, change les « règles du jeu » comme si la République était son jouet. Le peuple français a fait sa révolution et guillotiné un Roi, ... Aujourd'hui ce même peuple est en train de se faire guillotiner par la confiscation de son pouvoir acquis. Acceptera-t-on la renaissance d'un Roi ?

Rassurez-vous votre Maire n'est pas seul à faire ces constats ; comme tous **mes collègues du Département et au-delà** nous comptons bien résister à ces objectifs ; mais encore, je serai comme je l'ai déjà fait, de toutes les actions et manifestations pour faire respecter la Démocratie, la République, Vous, et la Commune de Grazac.

A très bientôt et au 31 janvier pour ce moment de convivialité. Mon amitié à vous.

Le Maire, Michel ZDAN

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet http://www.grazac31.net

REUNION DU 20 OCTOBRE 2009:

Mise en vente terrain communal / Délibération concernant le projet de loi de réforme des collectivités territoriales : prise à l'unanimité pour le rejet du projet / Point sur l'état des dépenses du bar communal : moins-value / Questions diverses : bar communal – acquisition de terrain

REUNION DU 27 NOVEMBRE 2009 :

Bar communal: rétractation des candidats lors de la signature de la convention - nouvelle candidature, relance de la 2ème de la liste / Création du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA) de la Haute-Garonne adhésion de la CCDVA / Contrat d'assurance de Groupama pour la collectivité « commune de Grazac » - réévaluation du contrat - champs d'action / Convention ATESAT : réévaluation du contrat et champs d'action / Prime au personnel / Bâtiment communal bar : DGE, travaux complémentaires / Présentation PAE Le Château. ventilation des coûts / Travaux Salle Polyvalente : isolation thermique (SIVU) / Préparation du repas des aînés / Recensement de la population, coordonateur et agent recenseur / Projet de délibération : APVF - Association des Petites Villes de France / Augmentation du budget pour l'achat de matériel informatique / Questions diverses : Fête locale - Stationnement sur le parking de la salle polyvalente – Atelier garage communal

REUNION DU 17 DECEMBRE 2009 :

Délibération sur procédure d'appel d'offres du garage communal / Repas des aînés / Bar commerce : proposition contrat début janvier avec nouveaux gérants / Préparation des vœux de Maire + galette : janvier 2010 / Relevé topo assainissement Bourdette / Délibération pour modification et révision du PLU / Délibération concernant les agents de la collectivités inscrits auprès de l'Ircantec et le CNRACL / Points travaux divers / Questions diverses : budget 2009 – Semaine de l'Environnement du 29 mai au 6 juin 2010 – Association « Côté des Femmes » - Logements sociaux : information de la Mairie de Miremont ...

DOSSIER ...

Association « du côté des femmes »



Cette association créée en décembre 2003 a pour objectif de lutter contre les violences faites aux femmes. Ses activités sont :

- l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes,
- la prévention du comportement sexistes auprès des jeunes,
- la sensibilisation et formations de professionnels.

CONTACT:

33 rue de la Louge, 31600 Muret

Tél: 05 34 63 16 74

PARTENAIRES ET FINANCEURS:

- Fédération Nationale Solidarité Femmes, au 3919
- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Communauté de l'Agglomération Muretaine
- Groupement Régional de Santé Publique Etc ...

La commune de Grazac soutient le projet de création à Miremont d'un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violence. Ce projet répondrait aux besoins identifiés :

- Zone rurale : maintient dans un environnement rassurant
- Mise à l'abri nécessaire
- Accompagnement social adapté
- Ouverture 7/7 j 24/24 h
- Scolarisation enfant dans la commune
- Possibilité d'hébergement de familles nombreuses (3 enfants et plus)
- Eloignement géographique parfois nécessaire
- Prise en charge des enfants
- Complémentarité avec les dispositifs locaux et départementaux d'hébergement

INFOS TRAVAUX ...

LA CROIX DU CIMETIERE

La croix a été remplacée et le Christ et ses ornements ont été rafraîchis et repositionnés sur la croix.

Coût de l'opération : 2439.18 € dont 300 € pris en charge par



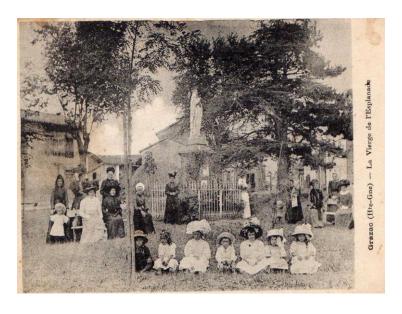
PANNEAUX ENTREE-SORTIE DU VILLAGE

Des panneaux ont été installés sur la RD28E, plaine de la Bourdette.





MEMOIRE, HISTOIRE, SAVOIR ...



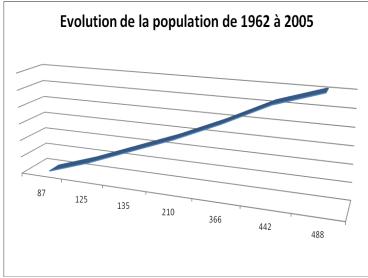
LE RECENSEMENT

Voici en quelques chiffres l'évolution de la population de Grazac :

1962: 87 habitants
1968: 125 habitants
1975: 135 habitants
1982: 210 habitants
1990: 366 habitants
1999: 442 habitants
2005: 488 habitants

Lors du recensement de 2005 la population était de 488 dont 53.1 % d'hommes et 46.9 % de femmes. Le nombre de célibataires était de 32.32 % et les couples mariés représentaient 56.8 % de la population.

Depuis le 20 janvier 2010 et jusqu'au 20 février prochain, le nouveau recensement est en cours.



MANIFESTATIONS ...

11 NOVEMBRE 2009

Malgré un temps pluvieux, de nombreux grazacois se sont déplacés pour cette commémoration, suivie du pot de l'amitié.





28 NOVEMBRE 2009

Le Comité des Fêtes a organisé une soirée « Poule au pot » animée par l'orchestre « T'Dansant ». L'ambiance et le repas excellents ont fait de cette soirée un moment très convivial.

19 DECEMBRE 2009

La soirée du 19 Décembre 2009, organisée par la Municipalité, a honoré nos Aînés par le traditionnel repas de fin d'année. L'animation de "Arian Animation", a été très appréciée. Mr le maire souhaitait une excellente soirée à

l'ensemble des convives venus nombreux. Mr Christian BRUNET notre Conseiller Général, en acceptant notre invitation, nous confirme, s'il en était besoin, son attachement aux traditions et nous l'en remercions.



31 DECEMBRE 2009

La Saint-Sylvestre organisée par le Comité des Fêtes, a été une soirée haute en couleurs. Des danseuses de cabaret et un DJ ont mis le feu toute la soirée.

La nouvelle année a été fêtée comme il se doit par toute l'assistance, qui s'est amusée et a dansé jusqu'au bout de la nuit.



ASSOCIATIONS ...

Contacts

GRAZAC LOISIRS Foyer Rural

Président :

Mr Jean Claude ANDERLONI 14, chemin du château 31190 GRAZAC

COMITE DES FETES

Présidente : Mme LIVOLSI Antoinette 31190 GRAZAC

ACCA (chasse) de Grazac

Président :

Mr Michel BEDEL

11, route du Goutail 31190 GRAZAC

LOS BANCALOUS

Président :

Mr Alain ROUQUET

24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC

PETANQUE CLUB GRAZACOISE

Président :

Mr Patrick DUCOS

4, le Bernadou 31190 GRAZAC

PAGESE LOISIRS

Président :

Mr Jean Philippe LAVAIL
2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE

Nouvelles associations

A VOIR ET A ENTENDRE!

L'association a pour but la découverte et la pratique de tous moyens d'expression culturels au sein de la commune. Elle fonctionne sous forme d'atelier (chorale, arts graphiques, groupe de lecture, etc). Elle pourra organiser des rencontres.

Composition du bureau :

Présidente : Mme Sylvie Villaescusa

Trésorière : Mme Josette Gardes

Secrétaire : Mme Liliane Ramaherirariny

Vice-Président : M. Christophe Demessance

♣ Trésorière-adjointe : Mme Marcelle Lavail

Secrétaire-Adjointe : Mme Valérie Daubenton

Coordonnées: 16 route de Caujac, 31190 Grazac,

tél: 06 20 32 32 01

Jouons A GRAZAC (dans l'attente de la réception en Mairie de la copie du récépissé d'enregistrement)

L'association a pour but la découverte, la promotion, le développement des jeux de société, de plateau ou de cartes, ainsi que tous les jeux de plein air, à l'exclusion de tout jeu d'argent.

Composition du bureau :

Présidente : Mme Josette Lambert
 Trésorière : Mme Georgette Delarc
 Secrétaire : M. André Lafaille

Coordonnées: 1 place du Village, 31190 Grazac

<u>SECTION SKI</u> (dans l'attente de la réception en Mairie des informations légales)

Manifestations à venir

DATES DES FESTIVITES RETENUES PAR GRAZAC LOISIRS:

Samedi 23 janvier 2010, Samedi 13 Mars 2010, 5 Avril 2010, 29 Mai, 18 Juillet "Vide-Grenier"

LE 20 FEVRIER 2010

Le Comité des Fêtes organise une soirée Créole.

INFOS ADMINISTRATIVES, LEGALES ...

Chiens de 1ère et 2ème catégorie

Ci-dessous un extrait du courrier de la Préfecture de la Haute-Garonne du 20 octobre 2009 :

« La loi n°2008-582 du 20 juin 2008 complète le dispositif réglementaire et modifie notamment les conditions d'acquisition et de détention des chiens dangereux.

Dorénavant la détention d'un chien 1ère ou 2ème catégorie sera subordonnée à la délivrance par le Maire d'un permis de détention.

Le permis de détention est délivré dans la Mairie du lieu de résidence du propriétaire ou du détenteur du chien sur présentation des pièces suivantes :

- Identification du chien
- Vaccination antirabique
- Assurance responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur
- Stérilisation pour les chiens de 1ère catégorie
- Réalisation de l'évaluation comportementale du chien
- ♣ Obtention par le propriétaire de l'attestation d'aptitude

La loi du 20 juin 2008 précise que les propriétaires devront avoir obtenu le permis de détention au plus tard le 31 décembre 2009. »

A ce jour seuls 2 propriétaires se sont mis en règle sur notre commune

Que les propriétaires concernés se mettent en règle car votre Maire ne pourra être tenu pour responsable des agissements et responsabilités des maîtres et animaux concernés.

Rappels

BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

A la suite de la demande de plusieurs administrés, nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période sécheresse, la propagation d'incendie.

Tous ces déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Auterive, ou à celle de Cintegabelle.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Ouvert toute l'année et fermée le dimanche et jours fériés.

ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT L'UTILISATION DES TONDEUSES ...

<u>Article 5</u>: les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h Article 6: les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.

POUR VOUS INFORMER:

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ♣ notre site Internet http://www.grazac31.net

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 08h00 à 12h00

LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

- ♣ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1ère et de terminale.
- Le recensement : obligatoire dés le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver

🖶 La JAPD: une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certifcat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES:

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

NOUVEAUX HABITANTS:

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de :

- votre carte grise
- votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

Annonces légales

<u>MARIAGES</u>:

NAISSANCES:

Zoé TOULOUSE, le 17 octobre 2009

DECES:

INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

OFFRE D'EMPLOI

La Ligue de l'Enseignement de la Haute-Garonne recrute pour ALAE à Cintegabelle, 3 animateurs en CDD du 11 janvier au 28 mai 2010. Voir détail de l'offre à la Mairie de Grazac.

CHORALE



La nouvelle chorale de Grazac, de l'association A Voir et A Entendre. recherche un chef de chœur bénévole. Le répertoire décidé par les choristes se compose aujourd'hui principalement de morceaux variété moderne de contemporaine.

Contact: Sylvie Villaescusa au 06 20 32 32 01

NOUVEAU: SERVICES A LA PERSONNE

Mme Annie EGEA vous propose de vous amener faire vos courses (ou de faire vos courses), l'entretien de votre maison, de promener vos animaux ou de vous conduire à vos rendezvous (médecin ou autres).

Contact: 06 33 36 47 66 ou 05 62 23 54 94

PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL POUR 2010



SIASC - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE **CINTEGABELLE**

Le SIASC est un établissement public qui propose d'apporter l'aide aux personnes âgées ou handicapés bénéficiant de l'APA ou d'un accord de la caisse.

Ces prestations sont valables également pour les retours d'hospitalisation, sortie de maternité, etc ...

Les prestations :

- Entretien courant du logement
- Aide aux repas
- 4 Aide partielle à la toilette
- ♣ Aide aux tâches ménagères
- Aide à la mobilité
- Accompagnement aux courses, marchés, démarches administratives

Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Coordonnées : 4 rue de la République, 31550 Cintegabelle

Tél: 05 61 08 85 69

Ordures ménagères

RAMASSAGE DES CONTAINERS:

Lieux de ramassage de vos containers vert et jaune :



- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points regroupement, uniquement pour containers verts, le vendredi matin.

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.

RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

Contacts utiles

MAIRIE:

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél.: 05 61 08 42 39 - Fax: 05 61 08 23 22

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h

et le samedi de 11h à 12h

SIC:

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél.: 05 61 08 33 04

Horaires d'ouverture : mardi : 9h à 12h

Jeudi: 14 h à 17h

Pompiers : 18 Samu : 15 Gendarmerie : 17

ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

Mme Françoise DOS SANTOS

Mme Sylvie MOISSON

Mme Ginette PUJOL

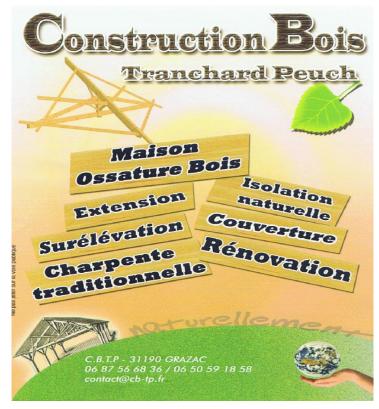
Mme Solange VERTUT

Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

Autres



A GRAZAC TOUS LES MARDIS SOIRS





Sur le parking de la Mairie de 18h à 21h 30

A GRAZAC TOUS LES VENDREDIS



<u>Cours de Yoga</u>: depuis le 2 septembre, tous les mercredis soir à partir de 18h15 à la salle de réunion attenante à la Mairie.

